

GENERALITES

Les produits autonomes MERCURA sont des équipements fonctionnant sur batteries Li-Po 6 éléments.

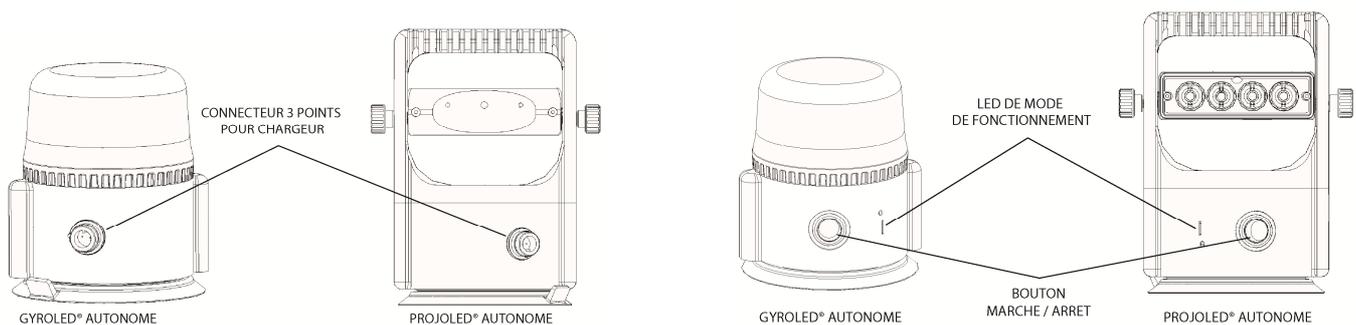
Ils doivent être obligatoirement associés aux chargeurs MERCURA :

- RC2T-2V-1A Li-Ion (6S) 25.2V-1A (Modèle avec connecteur allume-cigare) : Réf 23710-03
- 3P10-L1016 - INPUT AC 100~240V 50/60Hz – OUPUT DC 25.2 = 1A : Réf 23709-02

La Led du chargeur est rouge lorsqu'il est en mode charge.

La Led du chargeur est verte lorsque la batterie du produit autonome est chargée (Led bleue allumée).

Exemple de produits autonomes :



Une Led intégrée au produit indique l'état de la batterie et son mode de fonctionnement en fonction de sa couleur.

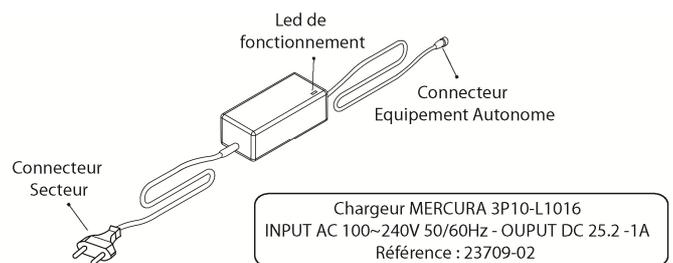
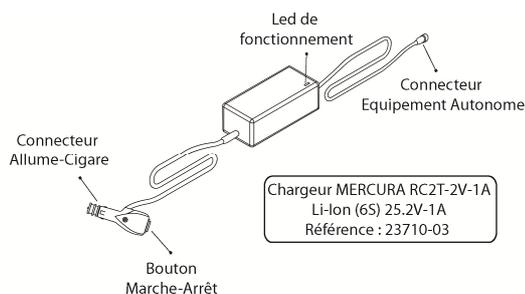
Exemples d'autonomie en fonctionnement avec batterie complètement chargée : 6h00 environ pour un GYROLED® Classe 1 ou pour un Projoled®.

FONCTIONNEMENT SANS CHARGEUR BRANCHE : MODE AUTONOME

Un appui sur le bouton Marche fait activer le feu (Si tension batterie > 18,5V)

- La led de mode de fonctionnement s'allume d'une certaine couleur selon les cas suivant :
 - Led verte : Charge restante > à 50% → Autonomie correcte
 - Led orange : Charge restante < à 50% → Autonomie réduite
 - Led rouge : Batterie faible → Aucune autonomie
 - Clignotement Led rouge : Batterie déchargée → Coupure imminente.
 - Extinction Led et arrêt équipement.

FONCTIONNEMENT AVEC CHARGEUR BRANCHE

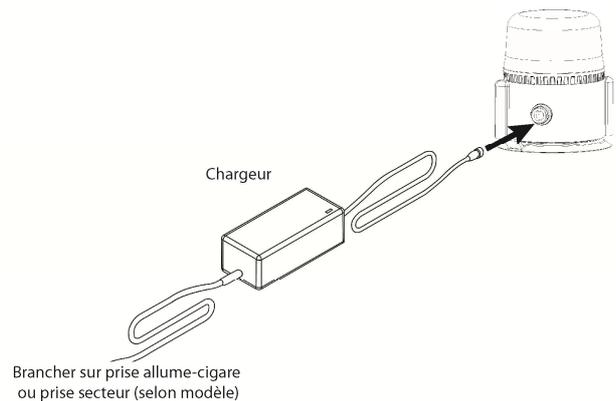


- Brancher le chargeur sur l'équipement autonome.
- Connecter la prise allume-cigare ou sur la prise secteur selon le modèle.
- Appuyer sur le bouton Marche de la prise allume-cigare. Le voyant de l'interrupteur s'éclaire rouge.

Couleurs de la led de mode de fonctionnement de l'équipement autonome :

- Bleu fixe : Feu éteint / Batterie en cours de recharge.
- Bleu clignotant : Feu alimenté par le chargeur / Batterie non rechargée.

! Si le feu consomme plus que le chargeur ne peut fournir :
Extinction du Feu et passage en mode recharge de la batterie



ATTENTION ! Seule la led du chargeur donne l'état de la charge



AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION DU MATERIEL MERCURA

L'installation de l'équipement sur un véhicule est de la seule charge et de la seule responsabilité de l'installateur.

L'installateur définit les moyens et matériels adéquats à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée selon les règles de l'art.

MERCURA se dégage de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des perçages pavillons, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur et de la définition d'alimentation et protection du système sur la source d'énergie du véhicule.